

ÉDUCATION

Que proposent les candidats ?

François Bayrou

François Hollande

Eva Joly

Marine Le Pen

Jean-Luc Mélenchon

Nicolas Sarkozy...

2012

Présidentielle

Extrait de la publication

ÉDUCATION

Que proposent les candidats ?

François Bayrou, François Hollande, Eva Joly,
Marine Le Pen, Jean-Luc Mélenchon, Nicolas Sarkozy...

En toute impartialité, ce livre citoyen rassemble des extraits choisis de discours et de programmes des candidats à l'élection présidentielle sur le thème de l'éducation. À droite, à gauche, au centre et aux extrêmes, à chacun sa vision du système éducatif et de ses difficultés actuelles, à chacun ses réponses pour les surmonter. Comment redorer le blason de l'école de la République ? Comment adapter l'université aux exigences des mutations en cours ? Comment améliorer la compétitivité de la recherche française ? Un tour d'horizon indispensable pour s'informer, comprendre et comparer avant d'aller voter.

Ouvrage dirigé par David d'Équainville.

2012

Présidentielle

Conception graphique : Kamy Pakdel

Illustration de couverture : © Plainpicture

Imprimé et broché en Italie

Extrait de la publication

ÉDUCATION

Que proposent les candidats ?

2012
Présidentielle

*Merci à Cécile Faudais, Sylvain Levieux,
France Mochel et Adèle Phelouzat.*

© Éditions Autrement, Paris, 2012.

www.autrement.com

Extrait de la publication

ÉDUCATION

Que proposent les candidats ?

Sous la direction de

David d'Équainville

Avec la collaboration de Jihad Gillon

2012

Présidentielle

Éditions Autrement

Avertissement

Dans une élection à la majorité, la nécessité de réunir le plus de voix démultiplie les programmes des candidats en autant de discours qu'il y a de problématiques. C'est un jeu à facettes qui éclaire le citoyen, mais peut aussi l'aveugler. Une fois prononcé, un discours est-il digne de foi ? Il faut bien que les mots aient une valeur et que les promesses faites engagent le président élu à « rembourser » les citoyens du crédit qu'ils lui ont octroyé.

Dits, les mots agissent. Trahis, ils se taisent. La langue de bois illustre bien ce principe qui dilue la force d'une expression. Si elle veut durer, la parole publique se doit d'être engageante. Sans confiance, point de transactions. Les discours des candidats sont les frontières d'un monde. Avant de s'y aventurer, il convient d'en explorer tous les contours. Les propos de nos hommes politiques ne sont pas des apparences qui fabriquent des opinions, un simulacre de vérité, des petites phrases sitôt dites, sitôt oubliées. Ce sont des obligations, des dettes à rembourser. Et la responsabilité des électeurs est, par tous les moyens démocratiques, de s'en assurer.

Les principaux protagonistes

NATHALIE ARTHAUD

Lutte ouvrière

Porte-parole de Lutte ouvrière

Conseillère municipale à Vaulx-en-Velin

FRANÇOIS BAYROU

Mouvement démocrate (Modem)

Président du Modem

Député de la 2^e circonscription des Pyrénées-Atlantiques

CHRISTINE BOUTIN

Parti chrétien-démocrate (PCD)

Présidente du Parti chrétien-démocrate

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

Mouvement républicain et citoyen (MRC)

Président d'honneur du MRC

Sénateur du Territoire de Belfort

NICOLAS DUPONT-AIGNAN

Debout la République (DLR)

Président de Debout la République

Député de la 8^e circonscription de l'Essonne

Maire d'Yerres

FRANÇOIS HOLLANDE

Parti socialiste (PS)

Président du conseil général de la Corrèze

Député de la 1^{re} circonscription de la Corrèze

EVA JOLY

Europe Écologie – les Verts (EELV)

Députée européenne

CORINNE LEPAGE

Cap21

Présidente de Cap21

Députée européenne

MARINE LE PEN

Front national (FN)

Présidente du Front national

Conseillère régionale du Nord-Pas-de-Calais

Députée européenne

JEAN-LUC MÉLENCHON

Front de gauche

Coprésident du bureau national du Parti de gauche

Député européen

HERVÉ MORIN

Nouveau Centre (NC)

Président du Nouveau Centre

Député de la 3^e circonscription de l'Eure

Maire d'Épaignes

Conseiller général de l'Eure

PHILIPPE POUTOU

Nouveau parti anticapitaliste (NPA)

NICOLAS SARKOZY

Union pour un mouvement populaire (UMP)

Président de la République

DOMINIQUE DE VILLEPIN

République solidaire (RS)

Introduction

L'éducation est le symbole républicain de la politique. C'est le mètre étalon à l'aune duquel se juge au quotidien l'application des valeurs ayant permis de créer une institution dont la mission reste encore aujourd'hui de distinguer le domaine des croyances, « personnelles, libres et variables », de celui des connaissances, « communes et indispensables à tous ». Ce sont les termes employés par Jules Ferry, alors ministre de l'Instruction publique, dans une circulaire connue sous le nom de *Lettre aux instituteurs*, datée du 17 novembre 1883 (plus d'un an et demi après la promulgation de la loi du 28 mars 1882, rendant obligatoire et laïque l'instruction primaire pour les garçons et les filles de 6 à 13 ans). Le courrier s'achève par des encouragements : « Je serais heureux, déclarait le ministre, si je vous avais décidé à redoubler d'efforts pour préparer à notre pays une génération de bons citoyens. » Déjà à l'époque, le monde éducatif était mobilisé pour prendre en charge les responsabilités de la République. L'acquisition de l'indispensable socle de connaissances communes, promesse de ne pas finir illettré, de comprendre les règles et les usages de la vie en société, d'acquérir les moyens d'un métier exigeait – et exige toujours – des

investissements de toutes sortes : des plus prosaïques (l'argent des recettes de l'État) aux plus personnels, sollicitant le corps enseignant afin qu'il réponde aux ambitions de l'éducation républicaine.

Mais la « vérité » de la République, selon les gouvernements et les moyens mis à sa disposition, est une donnée variable qui influe sur la nature de cette éducation offerte aux futurs citoyens. En 2012, le premier budget de l'État voit son crédit entamé de 20 millions d'euros. Avant cela, un plan de rigueur annoncé en novembre 2011 a réduit les effectifs de l'Éducation nationale de 14 230 postes (chiffres *La Tribune*), ce qui porte le nombre d'enseignants dépossédés de leur mission depuis 2008 à 65 000. Un enseignant sur deux n'est pas remplacé lors de son départ en retraite. Et le nombre de postes ouverts aux concours de l'enseignement s'est réduit de moitié entre 2007 et 2011. La Révision générale des politiques publiques lancée en juillet 2007 allait d'ailleurs dans ce sens. Ce phénomène de raréfaction des ressources se répercute directement sur la performance du système. Dans les classes du secteur public, ce sont près de 12,5 millions d'élèves inscrits qui attendent de recevoir un enseignement, tous cycles et tous niveaux confondus (selon les chiffres du ministère pour l'année 2009-2010). Depuis 1945, les établissements ont vu leurs effectifs gonfler dans les proportions d'une véritable « explosion scolaire », du

fait de l'augmentation du nombre d'élèves et de l'allongement de la scolarisation. L'accès aux diplômes et à l'avenir radieux qu'ils sont censés offrir reste une route parsemée d'embûches, même si de plus en plus de jeunes parviennent à obtenir le baccalauréat. Le chiffre du chômage des 15-24 ans, 21,9 % pour le deuxième trimestre 2011 (selon l'Insee), est à ce titre significatif. Mettre en œuvre une politique éducative, la réussite pour tous, avec la volonté de réduire les inégalités sociales, est un engagement difficile à tenir. La multiplication des parcours scolaires dilue le principe d'une école républicaine unique et développe chez les parents en quête du bon « produit éducatif » pour leur rejeton un rapport de consommation. La justice du mérite oublie que faire de l'ancien lycée de l'élite l'école de toute une classe d'âge, comme le soulignent les sociologues François Dubet et Marie Duru-Bellat, oblige à quelques aménagements, et contraint aussi à faire des choix. Ceux-ci sont toujours en cours, semble-t-il.

En mars 2000, le Conseil européen de Lisbonne engageait ses membres à réformer leur système éducatif dans le sens d'une société de la connaissance « dont les processus et les pratiques sont fondés sur la production, la diffusion et l'utilisation des connaissances ». Une sorte d'eldorado où il fera bon vivre dès lors que chaque élève, étudiant ou chercheur, aura acquis la maîtrise des enjeux technologiques,

clé de voûte des nouveaux exploits socio-économiques du continent. Pour ce faire, en France, l'université entre en concurrence avec elle-même. La loi d'août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités entérine leur autonomie avant 2013, sur les plans budgétaires et de gestion de leurs ressources humaines. Elle concentre de fait les pouvoirs entre les mains de quelques-uns (président et conseil d'administration), notamment quant aux décisions de recrutement au contrat des enseignants-chercheurs. La recherche, qui est la pointe de l'édifice éducatif, fonctionne désormais en mode projet/résultat. Sachant qu'il y a les projets prioritaires, et ceux qui le sont moins.

Alors, si l'éducation est le symbole républicain de la politique, les promesses des candidats devront concrètement doter les nouvelles générations d'un système respectueux des valeurs d'équité enseignées, sous peine de voir tomber un des piliers de nos institutions démocratiques, laissant les citoyens à leurs craintes et à leurs croyances.

DAVID D'ÉQUAINVILLE

Note : La présentation des extraits s'organise selon le poids politique potentiel de chaque formation et sa place dans le débat public, le président de la République en premier. Les candidatures retenues sont celles qui sont arrêtées au 15 décembre 2011.

L'école

La scolarisation obligatoire des enfants de l'école primaire au collège, doublée d'une volonté politique d'améliorer le niveau scolaire de la population, a contribué depuis 1950 à l'augmentation constante du nombre de bacheliers. Aujourd'hui, près de 70 % d'une génération intègre une terminale. Pour autant, l'égalité des chances, que la loi pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 traduit par le devoir d'au moins « garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun », peine à s'incarner en dispositifs capables d'atténuer les inégalités sociales. Entre le mérite qui s'impose comme une « fiction nécessaire » et la compétition qui en découle, l'Éducation nationale saura-t-elle adapter sa mission sans renier ses principes d'équité ?

NICOLAS SARKOZY

Le 21 juin 2011. Extrait d'une table ronde consacrée à la maîtrise des savoirs fondamentaux, à La Canourgue (Lozère).

« On n'a pas tiré les conséquences de la massification, puisque les enfants donnés à nos enseignants deviennent de plus en plus différents. [...] Au fond, l'égalité républicaine ce n'est pas de traiter tout le monde de la même façon, c'est de donner à chacun en fonction de ses difficultés. Au nom de l'égalité, on peut faire une injustice. [...] Ce raisonnement de la personnalisation, je souhaite qu'on le tienne également dans l'Éducation nationale. [...] On me dit : « Tout se joue sur les effectifs dans la classe. » C'est faux. Les grands lycées parisiens ont des classes de quarante élèves. [...] C'est plus facile d'avoir une classe de quarante avec de très bons élèves qu'une classe de quinze avec quinze parcours de difficultés scolaires et sociales. [...] Est-ce que vous croyez que la réponse, c'est de les traiter de la même façon ? On les considère de la même façon, mais on doit de plus en plus aller vers la personnalisation des programmes. [...] Ou est-ce que la personnalisation que j'appelais de mes vœux pour le parcours de vos enfants, on ne pourrait pas aussi la retenir pour le parcours de nos enseignants ? »

—

Le 5 mai 2010. Extrait du discours sur le thème de la lutte contre les violences à l'école, à l'Élysée.

« Au fond, la violence à l'école, c'est une insulte, une insulte lancée à la figure de notre pacte républicain, une insulte à laquelle aucun de nos citoyens ne peut rester indifférent. [...] Il faut un diagnostic de sécurité dans tous les établissements scolaires avant la fin de cette année scolaire, et naturellement en tirer les conséquences, vidéosurveillance, installations de clôtures, portiques lorsqu'il le faut. Ce plan prévoyait ensuite le déploiement d'équipes mobiles de sécurité [EMS]. Elles sont en place dans toutes les académies, elles ont effectué des milliers d'interventions. [...] Je suggère qu'à terme les personnels des EMS, qui ont une grande expérience, puissent contribuer à la formation des équipes dans les établissements scolaires. »

—

Le 15 février 2008. Extrait du discours à l'occasion de l'annonce de la réforme de l'enseignement, à Périgueux.

« Nous allons concentrer tous nos efforts sur les résultats et cesser de s'épuiser dans des débats sans fin sur les mérites autoproclamés de telle ou telle méthode. Moi, la méthode, elle m'indiffère. »

FRANÇOIS HOLLANDE

Le 22 octobre 2011. Extrait du discours d'investiture, à Paris.

« Il est temps que la jeunesse revienne au cœur des priorités publiques, c'est l'enjeu majeur des années qui viennent. [...] L'effort doit commencer dès la petite enfance, quand tant de choses se jouent, quand tant d'inégalités naissent pour ne jamais disparaître. Nous accueillerons plus tôt les enfants en ouvrant sur le quinquennat 500 000 places d'accueil sous toutes ses formes, ainsi qu'une école du premier âge pour soulager les jeunes ménages, pour permettre aux enfants de réussir tous cette première entrée dans la vie. Nous embaucherons 60 000 professeurs, éducateurs et professionnels de l'enseignement dans le cadre d'un plan pluriannuel sur cinq ans. Que de tumultes autour de cette proposition ! On aura tout entendu. Pourtant, ces moyens nouveaux sont un préalable décisif ; ils nous permettent de conclure un contrat nouveau avec les enseignants, la définition d'un socle de connaissances, une réforme des rythmes scolaires, une refonte des conditions de travail, et un rétablissement de la formation des professeurs. L'éducation est ma priorité : j'en tire les conséquences. L'argent dépensé ne le sera pas ailleurs. Les efforts budgétaires cor-

respondants seront dégagés avec énergie et décision. L'avenir est à ce prix. »

—

Le 20 mai 2011. Extrait du discours prononcé dans le quartier de la Fontaine d'Ouche, à Dijon.

« Depuis 2007, l'Éducation nationale a perdu 10 % de ses effectifs. Longtemps montrée en exemple, la qualité de notre système éducatif régresse chaque année en dépit de l'engagement quotidien des équipes éducatives. Nous sanctuariserons le budget de l'Éducation nationale et donnerons la priorité à l'apprentissage des savoirs fondamentaux à l'école primaire, ainsi qu'à la sécurité dans les établissements, en renforçant l'encadrement et l'accompagnement personnalisé des élèves. »

—

Le 4 mai 2010. Extrait du discours sur le pacte éducatif, à Paris.

« Pourquoi cette institution [l'école] serait-elle chargée de résoudre tous les problèmes que notre société ne parvient pas à régler ? En même temps, nous savons bien que l'éducation sous toutes ses formes, y compris la dimension de l'éducation populaire, c'est l'arme par laquelle nous pouvons honorer la promesse républicaine. [...] Le second point qui appelle nécessairement une réponse est celui de la déscolarisation et donc de l'échec. Il s'est réduit, mais 20 % des

jeunes à 18 ans sont hors du système scolaire. L'école française est finalement trop et trop tôt sélective. [...] Nous avons un niveau d'échec trop élevé et des élites trop peu nombreuses pour répondre aux besoins de l'économie. [...] Toutes les études démontrent que ce sont les systèmes éducatifs qui préservent un tronc commun, le plus longtemps possible, qui sont les plus égalitaires et les plus efficaces dans la diffusion du savoir. [...] Nous devons revenir sur cette pratique proprement française des redoublements. Pas pour des raisons budgétaires ! Mais parce que le redoublement n'est en définitive qu'une réponse "paresseuse". Dans les quartiers les plus difficiles, la composition des écoles est devenue le symbole même de la ghettoïsation. La mise en cause de la carte scolaire a été une décision plus que malencontreuse. Il faudra y revenir. [...] Nous avons aussi à répondre au défi de la présence d'enseignants dans ces établissements. Sans doute faut-il que ces établissements aient plus d'autonomie, qu'il y ait plus de dotations accordées librement aux établissements dans ces quartiers. »

—

MARINE LE PEN

Le 29 septembre 2011. Extrait du discours prononcé au colloque du Club Idées Nation, à Paris.

Bibliographie et sites Web

Ouvrages

Beaud O., Caillé A., Encrenaz P., Gauchet M. et Vatin F., *Refonder l'université*, Paris, La Découverte, 2010.

Beaud S., *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 2003.

Cabanis A. et Martin M. L., *L'Universitaire dans tous ses états*, Paris, Klincksieck, 2010.

Caro P. et Rouault R., *Atlas des fractures scolaires en France. Une école à plusieurs vitesses*, Paris, Autrement, 2010.

Fischer D., *Peut-on sauver l'école de la République ?*, Paris, Ellipses, 2011.

Garçon F., *Enquête sur la formation des élites*, Paris, Perrin, 2011.

Macherey P., *La Parole universitaire*, Paris, La Fabrique, 2011.

Vogel L., *L'Université : une chance pour la France*, Paris, PUF, 2010.

Sites institutionnels

Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture : <http://www.unesco.org/>

Bureau international de l'éducation : <http://www.ibe.unesco.org/fr>

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative : <http://www.education.gouv.fr>

Agence nationale de la recherche : <http://www.agence-nationale-recherche.fr>

Jeunes.gouv.fr : <http://www.jeunes.gouv.fr>

Achévé d'imprimer en janvier 2012 par Grafica Veneta en Italie, pour le compte des éditions Autrement, 77 rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris.

Tél : 01 44 73 80 00. Fax : 01 44 73 00 12.

Dépôt légal : janvier 2012. ISBN : 978-2-7467-3253-7.